

HAUT-CHABLAIS INTERCO S²LO
EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le 15/06/2026

ID : 074-247400682-20260609-2026_101-DE

N° 2026-101

OBJET :

*Budget annexe SPANC – Vote du
compte administratif 2025*

L'an deux mil vingt-six, le 9 juin, le conseil communautaire de Haut-Chablais Interco, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, aux Gets, sous la présidence de Monsieur Jean-François BERGER.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 3 juin 2026

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, THORENS Valérie, MARULLAZ Aube, JAUD Emilie, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, GRENAT Maryse et LUCHINI Karine

MM. BERGER Jean-François, BAUD Philippe, BÉARD Patrick, CHALENÇON William, VINET Philippe, CORBET Nicolas, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, MEYNET Frédéric, FROSSARD Nicolas, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, MORAND Yann, BAUD Mickaël, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald

Résultat du vote :

votants :28
pour :28
contre :00
abstention :00

Procuration a été donnée par M. TAVERNIER Alexis à M. CHALENCON William.

Monsieur Yann MORAND a été élu secrétaire de séance.

Madame Yannick TRABICHET, Présidente en 2025, quitte la séance.

Monsieur le Président présente au conseil communautaire les résultats financiers et le compte administratif 2025 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 531,13 € et d'un excédent d'investissement d'un montant de 8 400,25 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **approuve** le compte administratif 2025 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 531,13 € et d'un excédent d'investissement d'un montant de 8 400,25 €.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

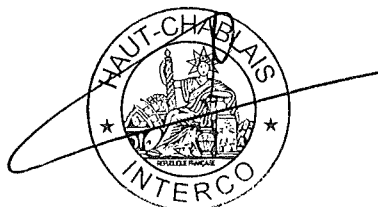
Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président
Jean-François BERGER



Le secrétaire de séance
Yann MORAND

